

Ours des Pyrénées : le processus de concertation sort enfin de sa tanière



L'expo sur l'ours se poursuit au muséum d'histoire naturelle de Toulouse. /Photo DDM,X. de F.

Il y aura un «volet ours» dans la «Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité». Ces travaux viennent d'être lancés. Un projet est attendu au second semestre

Un pas en avant, un pas de côté... la danse de l'ours continue pour les Pyrénées... Le 20 février dernier, lors de l'assemblée du comité de Massif des Pyrénées, les travaux du «Volet Ours» de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité ont été lancés. Et on devine, à travers toutes ces précautions oratoires, qu'il sera sans doute question, au bout du compte, de savoir si l'on réintroduit des ours dans les Pyrénées, et quand.

Sauvegarde de l'ours et de l'activité humaine

Pourtant, il y a une urgence... qui n'en est plus une. A l'automne 2012, l'Europe a mis en demeure la France de s'expliquer sur sa politique de protection d'une espèce sur laquelle plane une très grave menace de disparition. Le gouvernement a fait savoir... qu'il s'en occupait. Mais depuis, rien. En décembre, le nouveau ministre de l'Écologie, Philippe Martin, a rencontré les défenseurs de l'ours, et assuré que le «volet ours» serait traité en 2014. On y est donc, avec le lancement de ce plan. Les objectifs ? Assurer la sauvegarde de l'ours et maintenir l'activité pastorale et humaine. Cela concerne notamment la protection des troupeaux et la compatibilité avec la chasse.

Le lancement de ce processus «est une bonne chose» pour les défenseurs de l'ours. Qui espèrent beaucoup de la concertation, et attendent que quelques réintroductions sauvent l'espèce, encore en sursis.

Sans doute sera-t-elle moins bien reçue par les opposants à la présence du plantigrade, qui ne veulent pas entendre parler de réintroduction, et souhaiteraient que l'animal soit confiné dans des espaces réservés, mettant les brebis à l'abri de leur appétit.

Un projet doit être présenté au comité de massif au cours du deuxième semestre 2014. Le dossier de l'ours semble donc vouloir repartir à petits pas. Pour le moment, le plantigrade, lui, hiberne. Chut ne le réveillons pas !

L'étude du Muséum

On peut toujours découvrir jusqu'en juin l'exposition consacrée à l'ours de Pyrénées au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse et admirer le superbe travail du taxidermiste Brian Aiello qui a naturalisé Cannelle, la dernière ourse de souche pyrénéenne.

Un autre muséum, Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, cette fois, a réalisé une étude à la demande du ministère de l'Écologie. Ce rapport a été rendu à l'automne et examine la viabilité de l'espèce dans les Pyrénées. Le document envisage plusieurs scénarios possibles pour la préservation de l'espèce.

Réintroduction dans un des deux noyaux, dans les deux, translations d'animaux de l'un des noyaux vers l'autre, avec les avantages et les inconvénients de chaque solution. Celle qui semble la plus efficace consisterait finalement à réintroduire une demi-douzaine d'ours sur les deux noyaux pyrénéens.

Auteur : D. D (Dominique Delpiroux)

Source : La Dépêche du Midi du 26 février 2014

<http://www.ladepeche.fr/article/2014/02/26/1827448-ours-pyrenees-processus-concertation-sort-enfin-taniere.html>